

Rapport de la commission d'achat et vente de terrains chargée d'examiner le préavis municipal no 10/13 concernant la vente de 369 m² pour la construction des derniers immeubles sur la parcelle 411 du Clos d'Asper

Au Conseil communal d'Aubonne,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission d'achat et vente de terrains qui s'est réunie le 12 août 2013 était composée de Madame Anne-Marie Pignet, Messieurs Denis Berger et Nils Pignet, Président de la Commission de gestion, Mesdames Denise Imesch et Catherine Aellen, suppléantes ainsi que de la soussignée rapporteur. Monsieur le Syndic Luc-Etienne Rossier s'est joint à cette séance; nous le remercions pour sa disponibilité estivale.

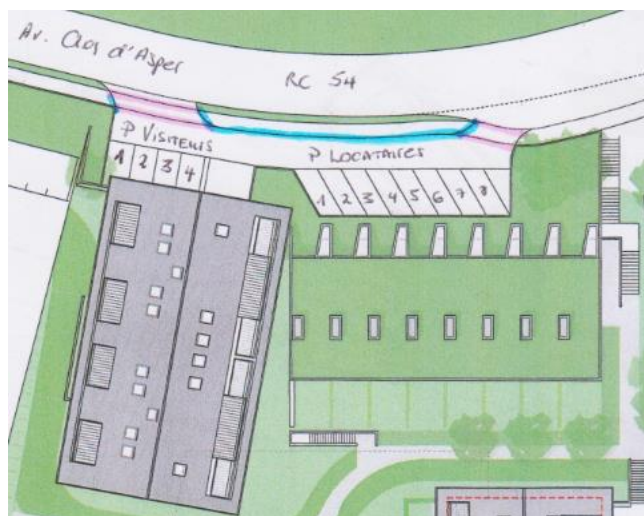
Introduction :

En 2003, la parcelle 411, Le Clos d'Asper est vendue pour le prix de Fr. 750.-/m² au Fonds Immobilier Romand (FIR). Après la mise à l'enquête publique en 2004, la partie sud est aménagée entre 2008 et 2010 de deux bâtiments et d'un parking souterrain.

Le plan de quartier « Clos d'Asper Nord » est approuvé par le Conseil communal d'Aubonne en 2011. Suite à la mise à l'enquête publique en 2012 de la construction de deux immeubles locatifs, le permis de construire est délivré début 2013.

Objet :

Afin de réaliser la deuxième étape du projet du Clos D'Asper, tel que défini dans sa mise à l'enquête, soit: la construction de deux bâtiments locatifs de 40 (32 et 8) appartements et l'accès par le nord aux appartements et à 12 places de parc extérieures; le FIR doit acquérir une surface communale de **369 m²**.



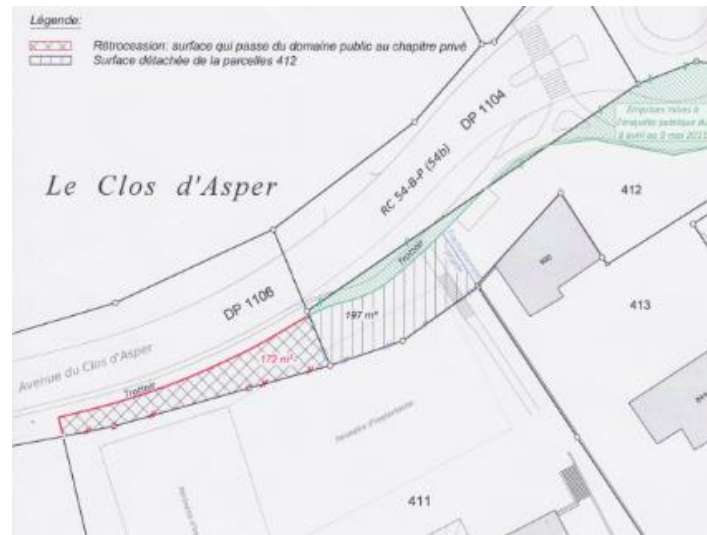
Plan de la mise à l'enquête

Places de parc au même niveau que la route, trottoir délimité par pavés/accès route et bordure/places locataires

Une partie de cette surface – 172 m² est issue du DP 1106. Elle a fait l'objet d'une enquête publique de décadastration du 14 juin au 15 juillet 2013 et n'a suscité aucune opposition. Ainsi, cette surface de 172 m² a été rétrocédée à la parcelle 411.

L'autre partie de 197 m² est issue de la parcelle 412 qui recevait autrefois le poids public.

Ces 369 m² de talus de l'avenue du Clos d'Asper sont aujourd'hui un « no man's land » communal, source de frais puisqu'il s'agit d'en assurer l'entretien.



<http://www.geoplanet.vd.ch/>

Suite à la création du giratoire de la place de l'Ancienne Gare et la rénovation de l'avenue du Clos d'Asper, les habitants de la commune profitent d'infrastructures qui répondent au besoin de mobilité. Avec la réalisation du projet du Clos d'Asper Nord, ces aménagements ne seront pas modifiés, les trottoirs tout comme l'arrêt du bus seront maintenus.

Le prix de vente, fixé à Fr. 750.-/m², est celui de la 1^{ère} transaction de 2003. Il nous paraît raisonnable considérant la nature du terrain, le prix intéressant pratiqué à l'époque et qu'il s'agit des mêmes interlocuteurs qu'en 2003. Le FIR investit dans des ouvrages à valeur locative. Les 40 appartements de typologie et taille plus modestes permettront de répondre aux divers besoins des futurs nouveaux habitants.

La recette de la vente ne sera pas affectée, mais la politique communale se veut de répondre aux dépenses sociales et ainsi utiliser cet argent pour rénover les appartements communaux. Monsieur Rossier nous donne pour exemple l'immeuble du Chaffard 22 où l'on rénove petit à petit cuisines et salles d'eau.

Le début des travaux est prévu pour l'automne.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la Commission d'achat et vente de terrains chargée de rapporter sur le présent objet, vous propose à l'unanimité, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- vu le préavis municipal n° 10/13 relatif à la vente de 369 m² pour la construction des derniers immeubles sur la parcelle 411 du Clos d'Asper, à Aubonne,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce projet
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

de voter le décret suivant :

Le Conseil Communal d'Aubonne

- autorise la Municipalité à vendre 369 m² issue du DP 1106 et de la parcelle 412 pour le prix de Fr. 750.-/m²

Le rapporteur : Véronique Bezençon

Aubonne, le 28 août 2013